



Pôle Vitalité du Territoire

DEMANDE DE SUBVENTION EXERCICE 2023

A retourner à
HOTEL DE VILLE
Pôle Vitalité Du Territoire
4 bis Place de la République
54210 ST NICOLAS DE PORT
avant le lundi 9 Janvier 2023 à 17 heures

*Selon l'article L.2313-1 du code des Collectivités Territoriales
la loi impose aux communes de présenter en annexe des documents
budgétaires « la liste des concours aux Associations
sous forme de prestations en nature et en subventions »*

PRESENTEE PAR L'ASSOCIATION :

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Président : NOM Prénom Adresse.....

..... Tél Mail

Secrétaire : NOM Prénom Adresse.....

..... Tél Mail

Trésorier : NOM Prénom Adresse.....

..... Tél Mail

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT : (sinon rejet de la demande)

☛ Procès verbal détaillé de la dernière Assemblée Générale :

- Rapport moral
- Rapport financier (bilan financier complet)
- Rapport d'activités
- Budget prévisionnel 2023
- Relevé d'Identité Bancaire (au nom de l'Association)**

☛ Liste des membres du Bureau et du Conseil d'Administration,

☛ Demande motivée pour justifier d'une demande de subvention de **fonctionnement en 2023**,

☛ Présenter un projet détaillé pour solliciter une demande de subvention **exceptionnelle**,
elle sera à verser à la demande de l'Association sur présentation des justificatifs de dépenses,

☛ Subventions perçues en 2022 :

Au titre de Fonctionnement à titre exceptionnel

☛ Subventions demandées pour 2023 :

Au titre de Fonctionnement à titre exceptionnel

RESERVÉ AU SERVICE COMPTABLE

Date de réception du dossier :

Dossier complet :

Dossier hors délai :

Dossier incomplet :

Date du rappel

Observations :

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Niveau de Compétition	Nombre d'équipes	Nombres d'athlètes
Districtal		
Départemental		
Régional		
Interrégional		
National et International		

BILAN DES ACTIVITES ET ACTIONS PARTICULIERES DE L'ASSOCIATION EN 2022:

Sur le plan local :

.....
.....
.....

Sur le plan départemental :

.....
.....
.....

Sur le plan régional :

.....
.....
.....

Sur le plan national ou international :

.....
.....
.....

PROJETS ET PERSPECTIVES POUR 2023 :

.....
.....
.....

BILAN FINANCIER 2022

Total Dépenses 2022	<input type="text"/>	Total Recettes 2022	<input type="text"/>
Rappel déficits au 31.12.2021	<input type="text"/>	Rappel excédents au 31.12.2021	<input type="text"/>

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Total Dépenses 2023 Prévisionnelles	<input type="text"/>	Recettes 2023 Prévisionnelles	<input type="text"/>
Rappel déficits au 31.12.2022	<input type="text"/>	Rappel excédents au 31.12.2022	<input type="text"/>

Si l'Assemblée Générale de votre association ne s'est pas réunie, présenter obligatoirement les documents de l'exercice précédent.

PIECES A JOINDRE INDIQUANT TOUTE MODIFICATION ÉVENTUELLE QUI SERAIT INTERVENUE DANS L'ANNEE :

- Statuts de l'Association
- Règlement intérieur (si existant)
- Composition du bureau et liste des membres du Conseil d'Administration

NOMBRE D'ADHERENTS A L'ASSOCIATION :

Répartition par catégorie d'âge	Habitants de ST NICOLAS DE PORT	Habitants hors ST NICOLAS DE PORT	TOTAL	Montant de la Cotisation par adhérent
Jeunes de 4 à 8 ans				
Jeunes de 9 à 13 ans				
Jeunes de 14 à 18 ans				
Adultes				
Educateurs				
Dirigeants				
TOTAUX				

FÉDÉRATIONS OU ORGANISMES AUXQUELS L'ASSOCIATION EST AFFILIÉE :

.....
.....

PÉRIODES DE L'ANNÉE DURANT LESQUELLES L'ASSOCIATION EXERCE SES ACTIVITÉS :

.....
.....

INDIQUER LES CRENEAUX D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION :

JOUR	HORAIRES	LIEU D'ACTIVITE <i>Préciser si c'est un local municipal</i>	PUBLIC CONCERNE <i>(Hommes, femmes, enfants)</i>
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			

L'ASSOCIATION PROPOSE-T-ELLE DES ACTIVITES HORS PERIODE SCOLAIRE ?

Petites vacances OUI NON Juillet OUI NON
Août OUI NON

A, le

Le Président : Nom.....Prénom

Signature,
(cachet si possibilité)

REMARQUES IMPORTANTES

Il est rappelé qu'un bilan financier n'est pas seulement un compte d'exploitation, le document transmis doit aussi apporter toutes les inscriptions du passif et de l'actif de l'Association.

RESERVE AUX ELUS :

MONTANT DE LA SUBVENTION A VERSER

Subvention de fonctionnement €

Subvention exceptionnelle €

1^{er} Examen du dossier :

Avis de la Commission Culture : Accord Rejet Observations :

Avis de la Commission Sport : Accord Rejet Observations

Avis de la Commission : Accord Rejet Observations

2^{ième} Examen du dossier :

Avis de la Commission Finances : Accord Rejet Observations

Décision du Conseil Municipal : Accord Rejet Observations